

## Bachelier : assistant de direction

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél :	Fax :	Mail :

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD206 Langues 4			
Code	ECAD2B06AD206	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons <b>Fabienne GASPAR</b> (fabienne.gaspar@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) HELHa Campus Montignies <b>Corinne CHANTILLON</b> (corinne.chantillon@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'UE vise l'amélioration de la communication écrite et orale, surtout sous un axe professionnel en langues étrangères.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**
  - 2.3 Préparer et présenter oralement des exposés
  - 2.4 Rédiger le courrier, faire des comptes rendus, des rapports internes et externes
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
  - 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable tant oralement qu'à l'écrit de (d') :

1. appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices,
2. utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné,
3. communiquer/formuler correctement des messages liés à la vie professionnelle,
4. répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux,
5. traduire avec précision des mots, expressions et phrases,
6. présenter un sujet donné et/ou au choix.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECAD2B06AD206A Néerlandais

72 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD2B06AD206A Néerlandais

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

##### **Principe général :**

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

- 1. Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.
- 2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE .

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier : assistant de direction

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	3_ECAD2B06AD206A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Fabienne GASPAR</b> (fabienne.gaspar@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans l'unité d'apprentissage UE AD206 'Langues 4'.

Lors de l'apprentissage et de la progression, nous tiendrons compte des 2 groupes de niveau à savoir : niveau élémentaire faible à moyen (A2 et/ou B1) et intermédiaire moyen à fort. (B1 et/ou B2) (cf. cadre européen commun de référence pour les langues).

Cette activité d'apprentissage vise, en fonction du groupe de niveau et à un rythme adapté, à renforcer et/ou à développer les compétences communicatives en néerlandais tant à l'écrit qu'à l'oral pour rendre l'étudiant le plus opérationnel possible dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à travailler. Nous enrichissons son vocabulaire usuel et professionnel pour qu'il acquière plus d'assurance et d'aisance face aux situations nouvelles et qu'il puisse communiquer avec suffisamment d'aisance et spontanément avec un locuteur natif.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et/ou professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant(e) sera de manière assez rigoureuse, en fonction de son groupe de niveau, capable de (d'):

- employer de manière appropriée au contexte le vocabulaire usuel et/ou propre au milieu professionnel,
- comprendre un interlocuteur et/ou des messages audios,
- comprendre des textes généraux et relatifs au travail et à la vie courante,
- s'exprimer de manière simple et structurée (niveau élémentaire), avec aisance et de manière claire et structurée (niveau intermédiaire), tant à l'écrit qu'oralement, sur les sujets abordés,
- répondre de manière appropriée à des questions portant sur le contenu de messages écrits et/ou oraux,
- donner son point de vue de manière structurée par rapport à un thème abordé,
- communiquer et/ou formuler des messages liés au milieu de travail, tant oralement que par écrit, de manière naturelle et spontanée,
- communiquer de manière adéquate au téléphone,
- utiliser correctement les notions grammaticales,
- traduire du néerlandais vers le français et inversement, des mots, expressions et phrases,
- présenter un dossier personnel et/ou un rapport de synthèse,
- rédiger des textes simples et cohérents et/ou rapports de synthèse sur des sujets familiers, des faits sociétaux et sujets liés à la vie professionnelle.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cette activité d'apprentissage propose à l'étudiant d'activer, d'approfondir et d'élargir ses connaissances tant grammaticales que lexicales (vocabulaire de la vie courante et vocabulaire spécifique au milieu professionnel) ainsi

que de renforcer les compétences communicatives qui favorisent son autonomie dans le contexte socioprofessionnel.

### **Concepts-clés:**

Lecture, enrichissement du vocabulaire, expression écrite et/ou orale, compréhension à l'audition, présentation orale.

- Compréhension à l'audition
- Expression orale
- Lecture et résumé de textes provenant de diverses sources
- Exercices grammaticaux et lexicaux
- Exercices de traduction
- Exposés oraux
- Divers travaux de rédaction
- Possibilité de réaliser une semaine d'immersion dans une école partenaire en Flandre

### **Démarches d'apprentissage**

- Poursuivre l'activité d'apprentissage en deux groupes de niveau (élémentaire et intermédiaire),
- Diversifier les types d'activités de manière à éviter la monotonie, à favoriser la motivation et à garder l'intérêt et l'envie d'apprendre des étudiants,
- Favoriser des activités où l'étudiant est acteur et au centre,
- Orienter les activités vers le transfert des connaissances c'est-à-dire permettre à l'étudiant de mobiliser ses savoirs et savoir-faire en le guidant et l'accompagnant lors de l'élaboration de différents travaux,
- Rendre l'activité d'apprentissage signifiante et utile aux yeux des étudiants en faisant des liens entre le contenu de celle-ci et le contexte professionnel ou bien avec leurs centres d'intérêts,
- Développer un état d'esprit positif au sein du groupe,
- Susciter l'implication et favoriser les interactions et la coopération (travailler en groupe),
- Promouvoir un séjour d'immersion linguistique en Flandre et le caractère interculturel,
- Susciter un minimum de défis à relever afin d'éviter l'ennui,
- Évaluer de manière formative les performances individuelles.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Groupes de niveau
- Exercices de révision
- Interrogations
- Travaux à domicile
- Feedback et commentaires

### **Ouvrages de référence**

#### Groupe intermédiaire:

- Ch. LORIAUX; Bulletproof 1, een cursus Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag ; De Boeck - Wesmael, Bruxelles + cahier d'exercices.
- G. VANDEVYVERE; Grammaire pratique du néerlandais (avec exercices et corrigé); De Boeck.
- G. ROSENS, J.-C. HANS et M. SEGHERS; Exercices illustrés de grammaire néerlandaise; Didier Hatier, 2014
- Textes d'intérêt général et orientés vers le métier d'assistant(e) de direction.
- Exercices complémentaires de grammaire et traduction.
- Dossiers à feuillets mobiles abordant des thèmes bien spécifiques sont distribués en cours d'année. Documents audios.

#### Groupe élémentaire:

### **Supports**

Laissés à l'appréciation et au choix des enseignants.

- Livres
- Syllabus

- Notes de cours
- Sites internet
- Plate-forme ConnectED
- PC
- Dictionnaires

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- Evaluation journalière: tests et travaux: (30 %) avec une interrogation de synthèse **obligatoire et non dispensatoire** en janvier et une interrogation de grammaire **obligatoire** en mai.
- Examen écrit: 50 %
- Examen oral: 20 %

**Remarque :** Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	30 %		
Période d'évaluation			Exe + Exo	70 %	Exe + Exo	100 %

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

### Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

De plus,

*pour les deux groupes:*

Il n'y a pas de report des points du travail journalier au Q2 et au Q3 .

**Toutes les parties** de l'épreuve ainsi que les **interrogations obligatoires** doivent être présentées.

Il n'y a pas de dispense. En cas d'échec, l'étudiant représentera toutes les parties (partie écrite et partie orale) de l'épreuve en septembre (Q3).

Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec concernant les langues étrangères.

*Pour le groupe intermédiaire:*

#### 1. Dispositions concernant l'interrogation de janvier:

- En janvier, une interrogation **OBLIGATOIRE et NON DISPENSATOIRE** aura lieu. La non-présentation de cette interrogation en janvier, quel que soit le motif, entraîne l'annulation des points (30 %) de l'ensemble des travaux journaliers de TOUTE l'année.
- Une interrogation **OBLIGATOIRE DE GRAMMAIRE** sera organisée dans le courant du mois de mai. La non-présentation de cette interrogation quel que soit le motif, entraîne l'annulation des points (30 %) de l'ensemble des travaux journaliers de toute l'année.
- En de non-présentation, **aucune séance de récupération ne sera organisée pour les interrogations obligatoires.**

#### 2. Dispositions concernant le travail journalier:

Tout travail remis en retard sera refusé et l'étudiant se verra attribuer un **ZERO** pour ce travail.

L'ensemble des points du travail journalier (30 %) de toute l'année ne sera pas pris en compte si l'étudiant ne participe pas à l'interrogation en janvier et/ou à l'interrogation de mai et/ou s'il n'a pas présenté au moins la **moitié +1** de l'ensemble des interrogations et travaux réalisés en cours d'année.

En cas de non-présentation de l'interrogation de janvier et celle de mai, aucune séance de récupération ne sera organisée ultérieurement. L'ensemble des points du travail journalier ne sera pas pris en compte dans le total final.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent, présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).